



COMITE TECHNIQUE AUVERGNE COMPTE RENDU DE REUNION DU 08 JANVIER 2008



Lieu de la réunion :

Conseil Régional
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES



Date de la réunion : le 08 janvier 2008

Date de rédaction : janvier 2008

Rédaction : Sandrine TOUS & Yvan CALCAGNI
Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique
ENITA Clermont - Site de Marmilhat
BP 35
63370 LEMPDES

Pôle Géomatique Régional
d'Auvergne

Diffusion : aux membres convoqués
par e-mail le 4 février 2008

ENITA Clermont
Site de Marmilhat
BP 35
63370 LEMPDES
tél. : 04 73 98 70 32
fax : 04 73 98 13 00

Étaient présents à cette réunion :

NOM	ORGANISME	FONCTION	CONTACT
BARRIER Jean-Luc	DRIRE	Division Environnement	jean-luc.barrier@industrie.gouv.fr
BERGER Karine	DRE Auvergne	Chargée d'études	karine.berger@equipement.gouv.fr
BOIGE Carine	DRASS Auvergne	Chargée de mission	carine.boige@sante.gouv.fr
BURIAS William	CG 15	Chef de service des études informatiques	wburias@cg15.fr
CALCAGNI Yvan	CRAIG	Administrateur plate-forme	calcagni@enitac.fr
FLEURY Yannick	CR Auvergne / TICSI	Technicien	y.fleury@cr-auvergne.fr
FOURNADET Jean-Luc	DDAF 43	Responsable SIG / ADL	jean-luc.fournadet@agriculture.gouv.fr
GARRET Jean-Claude	SGAR Auvergne	Chargé de mission	jean-claude.garret@auvergne.pref.gouv.fr
GUICHAREL Rémy	DRE Auvergne	Responsable SIG	remy.guicharel@equipement.gouv.fr
GUILLOT Daniel	DDE 03	Responsable du Pôle Géomatique	dan.guillot@equipement.gouv.fr
JARTOUX Christian	DGI - CDIF Clermont	Inspecteur du cadastre	christian.jartoux@dgi.finances.gouv.fr
LOISNEL Alexandre	ARDTA	Responsable SIG	a.loisnel@ardt-auvergne.fr
MIEDZIANOWSKI Fabien	CG 15	DSI	fmedzianowski@cg15.fr
NUCQ Stéphane	DDAF 15	Responsable d'études	stephane.nucq@agriculture.gouv.fr
PERRIER Huguette	DRASS	Statisticienne	huguette.perrier@sante.gouv.fr
ROGNON Sophie	CR Auvergne / TICSI	Responsable mission TICSI	s.rognon@cr-auvergne.fr

NOM	ORGANISME	FONCTION	CONTACT
SOUTHON Jean	CG 03	DSI	southon.j@cg03.fr
TEYSSEDOU Jean-Marc	DIREN Auvergne	Administrateur de données	jean-marc.teyssedou@ecologie.gouv.fr
TOURNADRE Guillaume	CG 63	Responsable SIG	guillaume.tournadre@cg63.fr
TOURNADRE Christian	DRDAF	Responsable service informatique	christian.tournadre@agriculture.gouv.fr
TOUS Sandrine	CRAIG	IE Chargée de missions	tous@enitac.fr

Étaient excusés :

Chantal Mercier du Conseil Général de la Haute-Loire
Dominique Dessert de la DRAC Auvergne

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Introduction

1. Historique du projet

2. Organisation du CRAIG

- 1) Nouveau mode de fonctionnement
- 2) Missions
- 3) Présentation de la plate-forme sous sa forme actuelle

3. Programme 2008

- 1) Achats de données mutualisées
- 2) Améliorations du site du CRAIG
- 3) Formations et Journées Techniques

4. Pistes de réflexions

- 1) Réflexions sur la forme du Comité Technique
- 2) Présentation des fiches de poste
- 3) Recettes propres du CRAIG ?
- 4) Mise en place d'un Comité Scientifique
- 5) Adhérents potentiels de la plate-forme
- 6) Contenu du site

INTRODUCTION

Sandrine Tous commence par remercier l'ensemble des participants s'étant déplacés pour ce Comité Technique (CT) et invite les participants à se présenter. Cette réunion se veut être une préfiguration de ce que sera désormais le Comité Technique du CRAIG. La parole est ensuite donnée à Sophie Rognon du Conseil Régional d'Auvergne.

Sophie Rognon (Conseil Régional) : Nous sommes réunis ici pour la mise en place du Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique qui fait suite au Pôle Géomatique Régional d'Auvergne. Cette évolution, le Conseil Régional souhaite en être partie prenante, aussi bien pour elle que pour les territoires dont elle a la charge, par le biais de l'Agence Régionale des Territoires d'Auvergne dont le chargé de mission géomatique et observatoire, Alexandre Loisnel est ici présent. De plus, ce groupe technique s'élargit aussi avec la participation des 4 Conseils Généraux.

Jean-Claude Garret (SGAR) : Effectivement, par la participation de la Région au CRAIG, nous souhaitons faire un "appel du pied" aux départements ainsi qu'aux agglomérations. Le CRAIG est une chance pour nous de nous démarquer au niveau national, de part l'initiative novatrice qu'elle démontre avec ses actions. Je souhaite remonter tous les travaux qui aboutiront ici, au niveau national, notamment à la DIACT et à la DGME.

[I] HISTORIQUE DU PROJET

Le Pôle Géomatique Régional d'Auvergne (PGR-A) a vu le jour sous l'appel à projet du SGAR en 2002. Sa mission première était de contribuer au développement de la culture SIG dans les services de l'Etat.

Dès 2003, l'ENITA de Clermont-Ferrand s'est porté volontaire pour supporter cette structure. Elle a ainsi fait une proposition sous deux axes distincts :

1. une étude d'opportunité régionale,
2. une collaboration départementale dans le Cantal.

En 2004, le Pôle Géomatique Régional d'Auvergne a été officialisé par un avenant au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, volet TIC. Le PGR-A amorce une démarche plus opérationnelle. Tout d'abord, des communautés thématiques ont été mises en place dans divers domaines (MISE 63, SUP 15). Le développement d'une plate-forme régionale de mutualisation a aussi été initié.

2005-2006 a permis de continuer le développement d'une démarche régionale. Ainsi, la plate-forme de mutualisation est devenue opérationnelle. De nombreux observatoires thématiques issus du travail des communautés d'intérêts ont vu le jour. Le PGR-A a aussi démarré une autre de ses activités aujourd'hui majeure : la prise en charge de projet opérationnel, avec la maîtrise d'œuvre de l'opération IAL Auvergne en collaboration avec le SIRDPC et les DDE.

2007 a été l'année de la pérennisation. La structure désormais reconnue accroît son activité de maîtrise d'œuvre de projets opérationnels, avec les opérations GéoDonnées (avec l'ARDTA) et bientôt la Cartographie des Habitats Naturels (avec la DIREN). En parallèle, elle continue de mener à bien ses missions d'information et de communication avec ses journées techniques et thématiques, ainsi que d'assistance au bénéfice des structures publiques et parapubliques.

Avec la participation du Conseil Régional au financement de la structure, le PGR-A devient le CRAIG et est inscrit au CPER 2007-2013, volet territorial et TIC.

III] ORGANISATION DU CRAIG

1. NOUVEAU MODE DE FONCTIONNEMENT

Le CRAIG s'organise autour d'une plate-forme technique ainsi que d'une structure de coordination et d'animation du réseau. Ainsi, ses partenaires privilégiés sont les producteurs et utilisateurs de données géographiques dans leurs missions de service public (Services de l'Etat, collectivités territoriales, autres structures publiques). Le CRAIG tend aussi à devenir une interface centrale en Auvergne avec les fournisseurs de données (IGN, DGI) et ce afin de garantir les meilleurs coûts à ses adhérents.

Le mode de fonctionnement du CRAIG est régi par 2 instances distinctes qui orienteront la structure dans ses missions et objectifs.

- Le comité de pilotage (CP) : Il est composé de la Préfecture de Région, du Conseil Régional et des 4 Conseils Généraux. Il donne les orientations stratégiques à la plate-forme.
- Le comité technique (CT) : il s'agit essentiellement une instance d'assistance technique au CP. Il permet de retranscrire sous forme d'actions concrètes les orientations prises par le CP et de faire remonter au CP de nouvelles problématiques qui pourraient aboutir à de nouvelles orientations stratégiques. Il se réunira au moins 3 fois par an.

Sa composition est la suivante :

- 1 représentant pour chaque service de l'État en région [7]
- 1 représentant pour chaque service de l'État en région [7]
- 1 représentant de l'État par département [4]
- 1 représentant par Conseil Général [4]
- 1 représentant de la Préfecture de région et du Conseil Régional [2]
- 1 représentant du CRAIG [1]

Le CRAIG va également se doter d'une Charte de Fonctionnement, actuellement en cours de rédaction et qui doit être soumise à une relecture par des juristes. Cette Charte, que devra signer tout organisme désirant participer à la plate-forme, établit des règles de base concernant les futurs échanges et mises à disposition de données par l'organisme. Elle décrit aussi les droits et devoirs de l'organisme vis-à-vis des autres participants à la plate-forme et vis-à-vis du CRAIG. Notamment, l'organisme devra établir une liste de données dont il a la charge et qu'il s'engagera à diffuser au sein de la plate-forme, en s'engageant aussi sur une mise à jour régulière des dites données.

Concernant les modalités d'adhésion, c'est l'organisme en tant que personne moral qui sera signataire et désignera en son sein un membre référent.

2. LES MISSIONS

Sandrine Tous présente les 3 grandes missions du CRAIG :

❖ Favoriser une mutualisation à tous les niveaux

➤ faciliter l'accès aux données de référence :

- comme moteur de la mutualisation ;
- bénéfiques : économique, territorial(il est plus facile de co-produire et d'échanger à partir d'un référentiel commun), modernisation des procédés d'ingénierie en aménagement du territoire.

➤ mobiliser des données métiers :

- une information très riche mais souvent mal connue, mal définie ce qui engendre des doublons, des informations existantes recrées ;
 - l'évolution contexte juridique à créer un droit d'accès et réutilisation des données publiques ;
- un besoin d'accompagner l'organisation et de capitaliser l'information.

- partager les compétences et moyens techniques :
 - pour favoriser : l'échange d'expériences (formations, espaces de travail collaboratifs), la production et la diffusion d'Informations Géographiques ;
 - pour renforcer le réseau.
- ❖ Promouvoir l'usage et accompagner les services publics
 - Une structure opérationnelle d'accompagnement et une équipe d'animation :
 - interlocutrice niveau régional, représentation nationale ;
 - veille et communication : technique, juridique, méthodologique ;
 - animation, accompagnement, soutien du réseau régional : information, formations, ...
 - proposition de solutions techniques pour le réseau des acteurs (plate-forme de services en ligne pour l'accès, la diffusion, l'échange d'Informations Géographiques...).
 - Des projets opérationnels pour enrichir le patrimoine régional des données géographiques :
 - expertise à la réalisation de projets opérationnels ;
 - organisation de la production, l'échange et la valorisation d'informations (réalisation d'observatoires communs,...).
 - Démocratiser l'information géographique au service de l'ingénierie territoriale :
 - veille technologique et juridique ;
 - séances pratiques et informatives ;
 - interlocuteur technique ;
 - développement de la culture de l'information géographique ;
 → maîtriser l'Information Géographique comme un moyen pour faciliter l'accomplissement des missions des partenaires.
- ❖ Valoriser les productions publiques par la mise en place d'une plate-forme de GéoServices mutualisée
 La plate-forme comme support de la circulation et de la diffusion des informations Géographiques publiques avec des :
 - Des GéoServices à destination des territoires, des citoyens et des entreprises :
 - faciliter les relations entre les citoyens et l'administration ;
 - diffuser la connaissance ;
 - mobiliser une information locale.
 - Des GéoServices à destination des agents publics :
 - stockage, partage des données, des documents (mise en ligne et téléchargement) ;
 - cartographie des données du groupes ;
 - outils de travail à distance sur des protocoles communs, cahiers des charges, ... (travail collaboratif).

3. PRESENTATION DU SITE SOUS SA FORME ACTUELLE

Il s'agit de présenter le site "<http://www.pole-geomatique-auvergne.org/>" dans les grandes lignes notamment pour les personnes qui l'utilisent peu ou pas encore, et non de faire une présentation exhaustive.

Tout d'abord le site rassemble diverses informations, ressources et liens à travers les onglets suivants :

- Onglet "Pôle géomatique" contient la présentation de l'équipe, ses missions, des messages d'actualités ...
- Onglet "Ressources" rassemble les dossiers techniques, fiches techniques, rapports et autres outils ...
- Onglet "l'IISA" renseigne sur la présentation de l'Infrastructure d'Informations Spatiales pour l'Auvergne, et des liens vers des expériences similaires ...
- Onglet "Réseau des acteurs" contient les annuaires des organismes et des membres de la plate-forme, les comptes-rendu et présentations des différentes manifestations organisées, les présentations des groupes de travail ...

Le cœur de la plate-forme réside dans l'onglet "GéoServices" que nous allons détailler ici. Une première page explique ce que sont les géoservices, avant de listées les GéoServices disponibles sur la plate-forme :

- le catalogue des données géographiques régionales :
Ce catalogue distingue les données régionales de référence et les données produites, gérées ou détenues par les partenaires de la région Auvergne. Chaque donnée fait l'objet d'une description précise permettant d'en apprécier le contenu (fiche de métadonnée).

Un outil de recherche est à disposition pour consulter les entrées du catalogue et permet d'effectuer une recherche :

- par département : onglet "**par localisation**"
- selon une thématique (suivant la standardisation de la norme ISO 19115) : onglet "**par thématique**"
- d'après un mot clé : onglet "**par texte libre**"
- par le dessin d'une zone sur la carte : onglet "**géographique**"
- par l'organisme posteur : onglet "**par organisme posteur**"

Selon vos droits de connexion et selon les données, il est possible :

- récupérer les couches SIG correspondantes dans plusieurs formats (option "**[+] fichiers associés**")
- consulter les données en ligne par l'intermédiaire du visualiseur dynamique (option "**[+] voir les données en ligne**")

- la cartotheque :

Elle fait le lien vers des sites Internet en région qui regroupent des ensembles de cartes illustratives des composantes du territoire.

La cartotheque catalogue les cartes existante et disponibles sur la région avec :

- Une fiche descriptive par carte,
- Un outil de recherche des cartes sur le même principe que celui des données,
- La possibilité de télécharger la carte.

- les Observatoires thématiques

Ce sont des visualiseurs cartographiques permettant de consulter en ligne un certain nombre d'informations regroupées selon les thèmes suivants :

- Orthophotographie
- Risques
- Urbanisme
- Environnement
- Agriculture/Forêt

Chaque observatoire dispose :

- D'une carte de situation,
- D'outils classiques : de zoom (sur l'étendue des données, zoom avant, zoom arrière, ...), de déplacement dynamique, d'interrogation des données pointées,
- Des fonctionnalités suivantes : zoom direct sur une commune, choix d'une échelle d'affichage, ...
- D'outils complémentaires pour la gestion des couches (accès aux métadonnées, affichage ou non de données, ...) pour la consultation de la légende, pour l'impression d'une carte en pdf (rédaction du titre, d'un commentaire, choix de la résolution, ...).

Cette présentation permet de vous faire un premier avis sur les potentialités du site. Nous reviendrons plus tard sur les améliorations à effectuer.

[III] PROGRAMME 2008

1. ACHATS DE DONNEES MUTUALISEES

Sandrine Tous : Sur la lancée de 2007, le CRAIG veut démarrer une seconde vague d'achat de données auprès de l'IGN. Quels sont vos besoins en terme de données, la précision qui vous intéresse et vos échéances ?

Christian Tournadre (DRDAF) : Nous avons une convention avec l'INSEE et nous disposons via une convention nationale du ministère des données IGN. Une négociation est même en cours pour la BD Parcellaire. Nous n'avons donc aucun besoin en terme d'achat au niveau local.

Rémy Guicharel (DRE Auvergne) : Le MEDAD a signé avec l'IGN en 2007 un protocole sur tout le RGE au niveau national. Des serveurs WMS/WFS sont aussi mis en place par les ministères pour diffuser largement les données.

Cependant, concernant les informations locales, nous éprouvons plus de difficultés (ex : forêts domaniales, zones de captage, servitudes aéronautiques, cartes des vents). Il nous est très difficile de les mobiliser rapidement même si nous savons où les récupérer. Pour le Cadastre, néanmoins, les choses sont plus aisées avec la DGI. Enfin, dans le domaine de la qualité des données, il nous reste beaucoup à faire.

Christian Jartoux (DGI) : Il est possible d'envisager une fourniture globale des données (comme cela a pu être fait dans la région Rhône-Alpes) mais cela doit être vu avec l'interdélégation (à Orléans). Sinon, concernant l'avancement du PCI, dans le Puy-de-Dôme, tout va être numérisé.

Alexandre Loisnel (ARDT-A) : En terme de besoins, nous sommes intéressé par la BD Ortho et le Scan 100 de l'IGN et nous sommes en train de réfléchir sur le Cadastre.

Daniel Guillot (DDE 03) : Je n'ai rien à rajouter par rapport à Remy Guicharel. Et je préciserai que je suis représentant des services de l'état au niveau de l'Allier au titre de l'Observatoire Interministériel. Il est important que les données locales remontent au niveau régional car nous avons de grosses difficultés à produire rapidement des synthèses (nous avons souvent des demandes "presse-bouton" de la part de notre hiérarchie). En conséquence, nos besoins sont de pouvoir rapidement identifier le "qui" et le "quoi" sur une donnée.

William Burias (CG 15) : Nous soutenons la vectorisation du cadastre sur le département du Cantal et d'ici là, nous envisageons d'acquérir de manière temporaire la BD Parcellaire de l'IGN.

Jean-Marc Teyssedou (DIREN Auvergne) : Du côté de l'IGN, on dispose de tout ce qu'il nous faut même si tout n'est pas "gratuit" (ex : couche bâtie de la BD Topo).

Nous sommes plutôt dans la problématique de la fourniture de la donnée. Le simple fait de mettre à disposition la donnée n'est pas aisé en soit. Par exemple, pour notre projet de Cartographie des Habitats Naturels, il a fallu voir quelle est la cible, être pédagogue, etc. Et nous voyons alors qu'il y a beaucoup de travail à fournir afin de diffuser la donnée dans de bonnes conditions.

Jean-Luc Barrier (DRIRE) : Nous n'avons pas trop de besoins, nous avons beaucoup de données.

Fabien Miedzianowski (CG 15) : Nous sommes actuellement en train de mettre en place un portail d'accès à nos données sur 2 niveaux. Le premier pour les données IGN, le second pour le cadastre.

Stéphane Nuq (DDAF 15) : Je n'ai rien à ajouter par rapport à mes collègues DDAF.

Jean-Luc Fournadet (DDAF 43) : Nous sommes en train d'acquérir la BD Parcellaire de l'IGN. Le CDIG est relancé au niveau du département et nous sommes très intéressés par le soutien du CRAIG. Parallèlement, nous travaillons sur le PASED et il existe une volonté de créer une plate-forme commune DDE/DDAF.

Jean-Claude Garret (SGAR) : Je découvre que beaucoup de choses ont déjà été faites en terme d'achat de données, dans les ministères, sur des logiques de démarche verticale. Il sera intéressant de récupérer ces investissements lors des achats de données du CRAIG. Au niveau du cadastre, il s'agit de voir comment nous pouvons reproduire ce qui a déjà été fait en Rhône-Alpes. Par ailleurs, nous avons la volonté de rentrer sur un financement pluriannuel du CRAIG et ce afin de le pérenniser sur le long terme.

Rémy Guicharel (DRE Auvergne) : Je voudrais ajouter que le CRAIG peut devenir une force de demande de données auprès des fournisseurs. Par exemple, concernant les conduites de gaz, si nous seuls (DRE) demandons la donnée auprès de GDF, GDF nous répond juste "non". Alors que le CRAIG pourrait disposer d'un poids bien supérieur et réussir à obtenir ces données là où nous échouons.

Sophie Rognon (CR) : Pour rebondir sur ce que vous dites, nous avons, pour notre part, une mission à confier au CRAIG. Cela concerne la cartographie des infrastructures numériques en Auvergne et plus précisément les cartes du haut-débit et des fibres. Actuellement, nous éprouvons certaines difficultés à obtenir des données auprès des opérateurs et cela n'a rien de financier. Simplement, et cela est le cas pour France Telecom, ils désirent entretenir le secret commercial sur ces informations et cela pose problème. Le CRAIG pourrait donc être un atout pour déverrouiller ce genre de données.

2. AMELIORATION DU SITE ET DES SERVICES PROPOSES

Le CRAIG a reçu fin 2007 ses nouveaux serveurs. Ainsi nous aurons bientôt un serveur réservé pour les services hébergés (IAL, Polarités rurales, géodonnées,...) et un serveur dédié au site et services du CRAIG.

Une fois les serveurs installés, la priorité sera donnée au développement de la plate-forme de téléchargement des données acquises en licences étendues (Scan 25 et BD Carto © IGN) pour les acteurs publics d'Auvergne.

Ensuite les réflexions et développements porteront sur l'interopérabilité avec GéoSource et le GéoCatalogue.

Ces précisions apportées, il est demandé aux participants leurs avis sur des améliorations possibles de la plate-forme via le questionnaire distribué.

Il ressort des demandes pour :

- une meilleure communication sur les points d'accès externes aux données géographiques (Cartorisques, Adélie, etc.). Développer la fonction Portail de la plate-forme ;
- la mise en place de serveurs WMS/WFS de diffusion des données.

De manière plus générale les participants souhaitent que la plate-forme passe dans une phase opérationnelle plus active avec l'engagement des structures via la charte de fonctionnement.

3. FORMATIONS ET JOURNEES TECHNIQUES

Sandrine Tous : Passons au point suivant, les formations. Les dernières actions de formation se sont déroulées au mois de juin. Nous voulons savoir quelles sont vos attentes dans ce domaine :

- initiation au SIG ? perfectionnement ?
- formation ciblée sur une thématique comme l'aide à la décision dans le cadre de l'adduction d'eau, de plan éolien...
- formation sur les logiciels SIG libres,
- formation GPS : levés de points et intégration dans une base de données ?
- autres ?

Merci de remplir le questionnaire que nous vous avons fait passer.

Rémy Guicharel : Par qui seront assurés ces formations, par des externes ou en interne, entre nous ?

Sandrine Tous : Rien n'est à écarter, ce sera en fonction du thème de la formation et des compétences disponibles.

Au même titre que vos besoins en formation, quels sont les thèmes que vous aimeriez voir aborder dans les journées thématiques ? D'ores et déjà, nous pensons au thème du RGF 93, car nous allons bientôt être dans l'obligation de l'utiliser. D'autres sujets nous semblent intéressants comme la mise en place d'observatoire ou encore sur l'information parcellaire : PCI vecteur et BD parcellaire ?

Là encore nous attendons, via le questionnaire remis, vos suggestions et souhaits pour les prochaines journées techniques à organiser.

[IV] PISTES DE REFLEXIONS

1. REFLEXIONS SUR LA FORME DU COMITE TECHNIQUE

Sandrine Tous : Pour cette réunion de préfiguration du Comité Technique, nous sommes aujourd'hui sous sa forme minimale et à terme, il serait intéressant d'ouvrir ce Comité Technique aux communautés d'agglomération, communautés de communes ainsi qu'aux chambres consulaires, aux parcs, etc. Par ailleurs, il faut conserver un nombre raisonnable de membre du Comité Technique afin de continuer à travailler efficacement. Une idée serait donc de rassembler ces différentes structures sous la forme de 4 unités représentatives, et que chacune choisisse une unique personne pour les représenter :

- groupe des parcs, pays, syndicats ;
- groupe des Chambres consulaires ;
- groupe de communautés de communes qui pourrait, a priori, être représenté par l'ARDT-A ;
- groupe des 6 communautés d'agglomération.

Le Comité Technique a également la possibilité d'inviter à ses réunions des personnes spécialistes pour un sujet donné.

Rémy Guicharel : Concernant notre statut de représentant de notre structure, ou de représentant des services de l'Etat en département, il est important que nous ayons l'aval de notre hiérarchie.

Jean-Claude Garret a pris note de cette remarque.

2. PRESENTATION DES FICHES DE POSTE

Jusqu'au mois de juillet 2007, l'équipe était composée de 3 personnes :

- un responsable d'équipe : mise œuvre, coordination du projet, relations CRAIG - partenaires, représentation nationale, animation du réseau, formation.
- une équipe technique :
 - administrateur plate-forme : développement, maintien, gestion de la plate-forme, du site Internet et des bases de données.
 - géomaticien animateur : animation groupe de travail, accompagnement projets, alimentation site, formation, organisation d'événements ...

Les 1ères acquisitions mutualisées de la fin de l'année 2007, et la communication vers de nouveaux membres potentiels de la plate-forme vont susciter de nouveaux projets. Le CRAIG envisage donc d'avoir une équipe de 4 personnes avec une redéfinition des postes de la manière suivante :

- un responsable d'équipe : mise œuvre, coordination du projet, relation CRAIG - partenaires, nationale, animation du réseau, formation.
- une équipe technique composée de :
 - un administrateur plate-forme : développement, maintien, gestion de la plate-forme, du site Internet et des bases de données.

- un animateur du réseau - géomaticien : animation des Communautés d'Intérêt, accompagnement des projets opérationnels, alimentation site, ...
- un géomaticien - communication : mise en œuvre des actions de formation, sensibilisation, organisation d'évènements, réalisation de documents et dossiers techniques,...

Une description détaillée de chacun des postes a été présentée et remise lors de la réunion afin de discuter de cette proposition. Ce document est annexé au présent compte-rendu.

3. RECETTES PROPRES DU CRAIG

Sandrine Tous fait ensuite un point sur les possibles recettes propres du CRAIG. Cela est envisageable sur les formations et les journées techniques.

Dans la salle les avis sont plutôt favorables dans la mesure où les tarifs proposés ne seraient pas excessifs mais permettraient plutôt de justifier l'adhésion d'une structure au CRAIG. Ainsi, des personnes de structures non-adhérente pourraient participer à ces journées en contrepartie de tarifs supérieurs aux personnes de structures adhérentes.

4. MISE EN PLACE D'UN COMITE SCIENTIFIQUE

La proposition est faite de mettre en place un comité scientifique. Plusieurs entités de recherche et d'enseignement, oeuvrant sur des thématiques connexes au SIG (informatique, gestion de l'espace, paysage, etc.) ont été identifiées en Auvergne ainsi que dans les départements limitrophes : l'UMR Métafor, l'ISIMA, IUT Aurillac le CRENAM, l'école forestière de Meymac.

L'objectif est de créer un comité scientifique composée d'acteurs appartenant à ces entités dans plusieurs buts :

- consultatif : disposer de l'avis d'experts lors de la mise en place de projets opérationnels
- informatif : avoir un retour d'information (veille) de l'état de l'art sur les avancées théoriques et techniques applicables à la géomatique

La proposition est accueillie favorablement par les participants.

Notes :

ISIMA : Institut Supérieur d'Informatique de Modélisation et de leurs Applications,

UMR Métafort : Inra, Engref, Cemagref et Enita Clermont,

CRENAM : Centre de REcherche sur l'ENVironnement et l'Aménagement - Université Jean Monnet de St Etienne.

5. ADHERENTS POTENTIELS A LA PLATE-FORME

Sandrine Tous présente ensuite la liste des adhérents potentiels. Cette liste, non définitive, doit être soumise à validation du Comité de Pilotage. Il est demandé aux participants du Comité Technique de nous signaler tout oubli de notre part et, s'il y a lieu, de proposer la candidature d'autres organismes non présents dans la liste.

Ensuite, il s'agira de définir un ordre de priorité dans l'adhésion des organismes.

La liste des adhérents potentiels est annexée au présent compte-rendu. Vous pouvez encore nous faire part de vos remarques.

6. CONTENU DU SITE

Un livret synthétisant les actions menées par le PGR-A puis le CRAIG est remis aux participants. Ainsi pour chaque communauté d'intérêt existantes ou en train d'émerger vous trouverez un descriptif présentant le contexte, les objectifs, les participants... De même, il figure dans ce livret un résumé pour chacun des observatoires en ligne et des sites hébergés actuellement sur la plate-forme.

Cet état des lieux permet à chacun de mieux connaître les actions actuelles du CRAIG. Il est demandé aux participants de nous indiquer d'une part s'il y a des groupes de travail ou services hébergés qui leur posent des problèmes, d'autre part quels sont les observatoires, communautés d'intérêt qu'il serait utile de mettre en place.

Une première remarque mentionne la mise en place d'un observatoire des données communales.
Pour la suite les remarques seront adressées par mail au CRAIG (***geomatique@enitac.fr***).